

INTRODUCTION

Le nombre de candidats inscrits au baccalauréat session **2014** s'élève à **127.540** soit une augmentation de **15,5 %** par rapport à 2013. Le taux de participation est de **97,7 %** et le taux de réussite de **31,8 %** soit **39.638** admis. Le nombre de bacheliers a diminué de **4,7 %** par rapport à 2013. Le total des mentions a également diminué de **8,8 %** (**2.402** mentions dont 23 Très bien, 258 Bien et 2.121 Assez bien).

1 RESULTATS PAR SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

Les candidats sont issus de trois (3) grands secteurs d'enseignement que sont :

- Enseignement public ou PU (lycées),
- Enseignement privé (le privé laïc ou PRL et le privé catholique ou PRC),
- Les Individuels (Candidats individuels encadrés au niveau des écoles tenues par des ONG, des cours du soir des écoles privées reconnues par l'Etat, ou des écoles privées non reconnues par l'Etat ; les candidats individuels non encadrés, autorisés à suivre des cours dans les lycées ou préparant le baccalauréat à domicile).

Le public représente 47,8 % des inscrits, le privé 31,7 % et les individuels 20,5 %. Sur un total de 39.638 admis, le public a obtenu 62,6 % et le privé 27,6 %. La situation est similaire avec les mentions où le PU regroupe 62,2 % et le privé 33,8 %.

Les taux relatifs de réussite par rapport au Public sont :

- Individuels 0,39
- Privé 0,67

Le public a obtenu le meilleur taux de réussite (41,0 % contre 27,6 au privé et 15,9 % pour les individuels).

Le taux de réussite est de 31,8 % en 2014. Tous les secteurs ont connu une baisse du taux de réussite par rapport à 2013.

Les secteurs ont été subdivisés en sous secteurs pour distinguer d'une part, le privé confessionnel (PRC) du privé laïc (PRL) et d'autre part, les individuels encadrés (EPI) des individuels non encadrés (I).

L'essentiel des candidats sont du public et du privé laïc. Ces deux sous-secteurs regroupent successivement 47,8 % et 25,3 % des inscrits. Le PRC, le sous secteur qui a présenté le moins de candidats (1,5 %) au baccalauréat, a obtenu le meilleur taux de réussite avec 73,9 % contre 41,0 % pour le PU et 25,3 % pour le PRL. Par rapport à 2013, tous les sous-secteurs ont connu une baisse du taux de réussite.

Les taux relatifs de réussite par rapport au PU sont :

- Individuels non encadrés	0,37
- Individuels encadrés	0,42
- PRC	1,80
- PRL	0,62

Les candidats du PU ont 2,7 fois plus de chance de réussite que les individuels non encadrés, 2,4 fois plus que les individuels encadrés et 1,6 fois plus que les candidats du PRL. Par contre le PRC a 1,8 fois plus de chance de réussite que le PU.

Les performances relatives par rapport au Public (rapport des sommes des mentions autres que Passable) sont :

- Individuels non encadrés	0,035
- Individuels encadrés	0,028
- PRC	0,201
- PRL	0,342

Après standardisation, le PRC a 6,4 fois plus de mentions que le Public qui a 1,8 fois plus que le PRL, 4,9 fois plus que les individuels encadrés et 7,5 fois plus que les individuels non encadrés.

En conclusion, les chances de réussite sont inégales selon les secteurs d'enseignement. Les résultats de 2013 (38,5 %) sont meilleurs que ceux de 2014 (31,8 %). Le taux de réussite est en baisse et de façon significative dans tous les sous-secteurs d'enseignement. Le Privé Confessionnel reste toujours le sous secteur le plus performant au baccalauréat. Moins d'un candidat sur trois du Privé Laïc est admis alors que ce sous secteur ne cesse d'élargir sa carte scolaire (30,2 % des inscrits).

2 RESULTATS PAR ACADEMIE

La répartition des candidats inscrits est très inégale suivant les académies.

L'Académie de Dakar (hors Pikine Guédiawaye et Rufisque) regroupe à elle seule :

- 15,2 % des candidats inscrits,
- 15,0 % des candidats présents,
- 47,3 % des admis,
- 31,1 % de l'ensemble des mentions Assez bien, Bien et Très bien.

Le cas de Banjul est considéré comme hors – norme et n'a pas été pris en charge dans les commentaires suivants. Seule l'académie de Saint Louis a un taux de réussite en hausse par rapport à 2013.

Les Académies de l'intérieur ont globalement :

- un taux de réussite de 29,1 %,
- un taux relatif de réussite par rapport à Dakar de 0,74 %,
- une performance relative par rapport à Dakar (en termes de rapport des mentions) de 1,48.

Les candidats des Académies de l'intérieur ont moins de chance de réussite que ceux de Dakar; par contre ils ont plus de chance de mentions que ceux de Dakar.

Les plus forts taux de réussite ont été réalisés dans les Académies :

- Matam 43,7 %
- Dakar 39,0 %

L'académie de Matam a un effectif assez réduit par rapport aux autres (1998). Par contre Dakar a un effectif de 19407 inscrits.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés par :

- Kolda 18,7 %
- Sédhiou 19,0 %
- Ziguinchor 20,4 %

En résumé l'Académie de Dakar avec 15,2 % des inscrits, a connu une baisse de son taux de réussite par rapport à 2013 (39,0 % contre 41,7 %). Le taux de réussite a nettement diminué par rapport à 2013 dans la plupart des académies avec une baisse qui dépasse 10 % dans les académies de Kédougou (11,9 %) et de Tambacounda (16,1 %).

Afin de mieux coller à la carte universitaire, nous avons défini cinq zones :

- Dakar qui regroupe les académies de Pikine-Guédiawaye, de Rufisque et de Dakar,
- Thiès qui correspond à l'académie de Thiès,
- Le Centre qui regroupe Banjul et les académies de Diourbel, de Fatick, de Kaffrine et de Kaolack,
- Le Nord qui regroupe les académies de Louga, Matam et de Saint – Louis,
- Le Sud et l'Est qui regroupent les académies de Kédougou, de Kolda, de Sédhiou, de Tambacounda et de Ziguinchor.

La répartition des admis selon les zones, paramètre du formatage des Centres Universitaires Régionaux (CUR) est la suivante :

- Dakar	15.272
- Centre	6.992
- Thiès	6.430
- Sud et Est	5.812
- Nord	5.132

Les taux relatifs de réussite par rapport à Dakar sont :

- Centre	0,9 %
- Nord	0,9 %
- Thiès	0,9 %
- Sud et Est	0,6 %

En résumé, les efforts que l'Etat a déployés dans le système éducatif notamment dans l'élémentaire ont abouti à une augmentation considérable et continue des candidats au baccalauréat mais également à un meilleur rééquilibrage en faveur des Académies de l'intérieur du pays. En effet, l'effectif des candidats a été multiplié par 5,2 par rapport à 2000 et le poids de Dakar sur ces effectifs a régulièrement baissé (passant de 53 % en 2001, à 48 % en 2007, à 44,5 en 2009, à 39,5 en 2011, 35,2 % en 2013 et 15,2 % en 2014).

3 RESULTATS PAR SERIE

La répartition des candidats montre une forte disparité des inscrits par série.

Les séries les moins fréquentées et leurs effectifs de candidats inscrits sont :

- L1b	14
- F6	17
- S2A	20
- L1a	26

Les séries les plus fréquentées et leur importance relative (% des candidats inscrits) sont :

- L2	39,9 %,
- L'1	32,7 %,
- S2	20,5 %.

Les meilleurs résultats ont été réalisés en :

- L1b	92,9 %
- S1	90,9 %
- L1a	80,8 %

Il s'agit de séries où la sélection est forte et l'encadrement est facilité par la faiblesse des effectifs.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés dans les séries :

- LA 21,6 %
- L2 28,9 %
- L-AR 29,0 %
- L'1 29,0 %

L'essentiel des candidats inscrits suivent des séries littéraires. La répartition selon le type de série montre que :

- 3,0 % des candidats sont en série G (Techniques Quantitatives de Gestion et Economie),
- 21,4 % en séries Sciences et Techniques,
- 75,6 % suivent des séries littéraires.

La série G a le meilleur taux de réussite (50,2 % contre 29,0 % pour les séries littéraires et 39,2 % pour les séries scientifiques et techniques). Les séries scientifiques et techniques représentent 26,6% des admis et 45,3 % des mentions autres que passable. Les séries littéraires (L) représentent 68,8 % des admis et 49,6 % des mentions autres que passable. La série G ne représente que 4,6 % des admis et 5,1 % des mentions.

Le taux relatif de réussite des littéraires par rapport aux scientifiques est en baisse par rapport à 2013 (RR = 0,74 contre RR = 0,91 en 2013). Les scientifiques ont 1,4 fois plus de chance de réussite et 3,2 fois plus de chance de mentions que les littéraires sur la base de la performance relative standardisée.

En résumé, le taux de réussite a beaucoup diminué par rapport à 2013. L'augmentation, par rapport à 2013, du taux de réussite de la série G (+0,7 %) est insignifiante. Par contre la baisse du taux de réussite des séries littéraires (-8,3 %) et des séries scientifiques (-1,6) est énorme. Ainsi, au niveau des séries littéraires, les taux de réussite des deux séries L2 et L'1 qui regroupent 73 % de l'ensemble des candidats ont diminué respectivement de -8,4 % et de -9,1 %. Pendant ce temps, le taux de réussite de la série S2 a diminué de -1,8 %.

Depuis plusieurs années, l'Ecole Sénégalaise, en grande partie, ne forme que des bacheliers littéraires ; la part des séries L dans l'effectif des admis est passée à 68,8 % contre 71,3 % en 2013.

4 RESULTATS SELON L'ANNEE DE NAISSANCE

Ces résultats sont donnés à titre indicatif du fait de l'existence d'un nombre élevé d'extraits de naissance basés sur des jugements supplétifs. **Cette déclaration tardive s'accompagne souvent d'une réduction de l'âge.**

L'essentiel des candidats sont nés entre 1988 et 1996 soit 95,7 % des inscrits en valeur relative. Cette tranche d'âge regroupe 97,6 % des admis avec 91,9 % des mentions Très Bien, 92,2 % des mentions Bien et 97,1 % des mentions Assez Bien.

Ceux qui sont nés après 1994 c'est-à-dire les moins de 20 ans représentent 13,2 % des inscrits et ont un taux de réussite de 52,5 %. En termes de performance ils ont obtenu 82,6 % des mentions Très bien, 63,2 % des mentions Bien et 52,6 % des mentions Assez bien.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés par les candidats nés en 1985 (14,1 %) et ceux nés en 1986 (14,7 %).

En résumé,

- *Les jeunes ont encore réalisé les meilleurs résultats au Baccalauréat.*
- *Le candidat le plus jeune est Abdoulaye SOW né le 25 Juillet 1998 à Saint Louis (Sénégal), candidat en S2 présenté par le Lycée Saïdou Nourou TALL ; il a présenté un extrait de naissance datant de 1998 ;*
- *La candidate la plus jeune est Khadydiatou LO née le 06 juin 1998 à Pikine (Sénégal). Elle est candidate individuelle en L-AR et a présenté un bulletin de naissance ;*
- *Le candidat le plus âgé est Cheikh Ibrahima DIAW né le 20 Décembre 1948 à Touba (Sénégal), candidat individuel en L'1 ; il a présenté un extrait établi sur la base d'un jugement datant de 1976 ;*
- *La candidate la plus âgée est Bineta KA née le 11 Mars 1959 à Dakar (Sénégal), candidate individuelle en L2 ; elle a présenté un jugement de 1961 ;*
- *Le bachelier le plus âgé est Cheikh Ibrahima DIAW né le 20 Décembre 1948 à Touba (Sénégal), candidat individuel en L'1 ; il a présenté un extrait établi sur la base d'un jugement datant de 1976 ;*
- *La bachelière la plus âgée est Christiane DIOH née le 12 Janvier 1961 à Fadiouth (Sénégal), candidate individuelle en L'1 ; elle a présenté avec un bulletin de naissance ;*

5 RESULTATS SELON LE NOMBRE DE CANDIDATURES

Plus de la moitié des candidats (54,4 %) se présente au Baccalauréat pour la première fois. 27,1 % des candidats sont à leur deuxième tentative et 10,3 % à leur troisième fois.

Le taux de réussite est plus important au niveau des 2^{èmes} candidatures (34,8 %) et des 1^{èmes} candidatures (32,3 %).

Les différents taux relatifs de réussite par rapport aux candidats qui se présentent pour la 1^{ère} fois sont de :

- Candidats de la 2^{ème} fois 1,08
- Candidats de la 3^{ème} fois 0,92
- Candidats de la 4^{ème} fois et plus 0,63

Les candidats qui se présentent pour la deuxième fois ont **1,1** fois plus de chance de réussite que les candidats qui se présentent pour la première fois ; ces derniers ont **1,7** fois plus de chance de réussite que les candidats qui se présentent au moins pour la quatrième fois.

Les performances relatives par rapport aux candidats qui se présentent pour la 1^{ère} fois sont de :

- Candidats de la 2^{ème} fois 0,14
- Candidats de la 3^{ème} fois 0,02
- Candidats de la 4^{ème} fois 0,004

Après standardisation, les candidats qui se présentent pour la première fois ont 3,7 fois plus de chance de mention que les candidats qui se présentent pour la deuxième fois ; 9,7 fois plus que les troisièmes candidatures ; et 36,6 fois plus que les candidats qui se présentent au moins pour la quatrième fois.

A l'instar de ce qui a été observé depuis 2001, tout se passe comme si les conditions d'étude ne permettent pas aux élèves d'assimiler en une seule année le programme de Terminale. Si ce programme était enseigné en deux ans, le taux de réussite serait de 55,4 % dès la première candidature.

6 EFFET GENRE

Les filles représentent 46,1 % des inscrits, 42,2 % des admis et 39,7 % des mentions autres que passable du Baccalauréat session 2013.

Pour mieux affiner l'analyse des taux de succès et les chances d'obtention de mentions (autres que Passable), nous avons fait recours au risque relatif (RR) d'un sexe par rapport à l'autre. Le risque relatif est déterminé après standardisation en utilisant une population de référence constituée par l'effectif total des présents dans chaque groupe (secteur, académie, etc.). Ce paramètre nous permet de mettre en évidence une association entre le genre et la variable étudiée ; cette association est d'autant plus forte que le RR est différent de 1.

Globalement, l'association entre le genre et les résultats au Baccalauréat est faible. Le taux relatif de réussite est 1,17 en faveur des garçons alors que la performance relative des garçons est **1,30**.

6.1 Résultats par secteur

Les filles sont mieux représentées (en valeur relative) dans le :

- Privé confessionnel 57,3 %,
- Privé laïc 49,3 %.

La proportion des filles est plus faible au niveau des :

- Individuels encadrés 43,8 %,
- Individuels non encadrés 45,0 %.

La répartition des filles selon les sous secteurs d'enseignement montre que les filles sont plus nombreuses dans le Public qui accueille 46,0 % des filles inscrites et dans le PRL qui en reçoit 32,4 %.

Le taux de réussite des garçons est légèrement supérieur à celui des filles au niveau des candidats officiels (PRL : RR = 1,15, et Public : RR = 1,16) et au niveau des candidats individuels : Individuels encadrés (RR = 1,31), Individuels non encadrés (RR= 1,34). Par contre au PRC le taux de réussite des filles est supérieur à celui des garçons : RR = 1,05

Au niveau des mentions, la tendance est favorable aux garçons au PU (RR = 1,4), PRL (RR = 1,3), au niveau des individuels encadrés (RR = 2,2) et au niveau des individuels non encadrés (RR = 8,0). La tendance n'est favorable aux filles qu'au PRC (RR = 1,2)

6.2 Résultats par Académie

La proportion des filles à l'inscription dans les Académies est plus élevée à :

- Dakar 53,8 %
- Rufisque 51,7 %
- Pikine-Guédiawaye 49,6 %.
- Thiès 48,6 %,
- Saint Louis 47,4 %,

La fréquence de filles est plus faible à :

- Kédougou 25,5 %,
- Sédhiou 28,2 %,
- Kolda 34,6 %.

La répartition par ordre décroissant des filles dans les Académies est :

- Dakar 17,8 %
- Thiès 15,9 %
- Pikine-Guédiawaye 14,7 %

Dans l'ensemble, l'association entre le genre et les taux de réussite est significatif au niveau des Académies. La tendance est en faveur des garçons dans toutes les académies sauf à Kédougou.

Les garçons ont tendance à être plus performants dans toutes les Académies. L'association entre le genre et l'obtention des mentions est significative au niveau de beaucoup d'Académies. Les garçons sont plus performants dans les Académies de :

- Sédhiou RR = 3,1
- Matam RR = 2,6
- Saint - Louis RR = 2,5
- Kaffrine RR = 2,4
- Diourbel RR = 2,3
- Tambacounda RR = 2,3

L'association est faible mais en faveur des garçons dans toutes les autres académies (sauf Kédougou), notamment à :

- Pikine-Guédiawaye RR = 2,1
- Rufisque RR = 1,8
- Thiès RR = 1,8
- Kaolack RR = 1,8
- Ziguinchor RR = 1,6

L'association est faible mais en faveur des filles à :

- Kédougou RR = 2,0
- Kolda RR = 1,1
- Dakar RR = 1,1

6.3 Résultats par Série

Les filles sont moins représentées, à l'inscription, dans les séries scientifiques et techniques. La proportion des filles est plus importante dans les séries :

- G 60,4 %,
- S2A 60,0 %,
- L'1 53,2 %,
- L1b 50,0 %.

Cette proportion est plus faible dans les séries :

- LA 21,3 %
- S3 20,0 %,
- T2 9,2 %
- T1 8,0 %,

La répartition des filles, à l'inscription, est de :

- 80,1 % dans les séries L dont 47,0 % en L'1 et 50,2 % en L2,
- 16,0 % dans les séries S, F6 et T,
- 3,9 % en G.

L'effectif des filles admises est 16.719 et leur répartition est de :

- 72,6 % dans les séries littéraires dont 46,3 % en L'1 et 51,6 % en L2,
- 20,9 % dans les séries Sciences et Techniques,
- 6,4 % dans la série G.

L'association entre le genre et les taux de réussite est en général faible au niveau des séries. La tendance est en faveur des filles dans les séries :

- LA RR = 3,6

- S3 RR = 1,2
- T2 RR = 1,2
- S1 RR = 1,0

La tendance est en faveur des garçons dans le reste des séries notamment :

- S2A RR = 3,0
- L1a RR = 1,8
- L-AR RR = 1,7
- T1 RR = 1,5

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est, en général, faible au niveau des séries. La tendance est favorable aux garçons en :

- S2A RR = 3,0
- L-AR RR = 2,9
- G RR = 1,4
- L'1 RR = 1,3

Elle est favorable aux filles en :

- T1 RR = 1,7
- S2 RR = 1,1
- S1 RR = 1,1

Aucune mention n'a été obtenue au niveau des séries LA, S4, S5, F6. Les filles n'ont pas obtenu de mention dans les séries L1a et T2.

En somme la performance relative est favorable aux garçons dans toutes les séries sauf en G où elle est en faveur des filles.

6.4 Résultats selon le nombre de candidatures

Les filles représentent 45,0 % des candidats inscrits pour la première fois, 47,3 % des inscrits pour la deuxième fois, 48,0 % pour la troisième et enfin 46,7 % à partir de la quatrième tentative.

La répartition par ordre décroissant des filles en fonction du nombre de candidatures est :

- 1 candidature 53,2 %
- 2 candidatures 27,8 %
- 3 candidatures 10,8 %
- 4 candidatures et plus 8,2 %

Dans l'ensemble l'association entre le genre et les taux de réussite est faible en fonction du nombre de candidatures. Le RR le plus élevé est **1,19**. La tendance est, partout en faveur des garçons.

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est faible et favorable aux garçons.

- 1 candidature RR = 1,23
- 2 candidatures RR = 1,46
- 3 candidatures RR = 1,40
- 4 candidatures RR = 6,22

6.5 Résultats selon l'année de naissance

Ces résultats doivent être relativisés en raison d'une réduction probable de l'âge au moment de l'établissement du jugement supplétif. La proportion des jugements représente 52 % des candidats, dépasse 60 % dans la plupart des Académies surtout à Kaffrine (78 %), Ziguinchor (75 %), Fatick (70 %), Kédougou (69 %), Sédhiou (69 %) et Kolda (69 %),

La proportion des filles à l'inscription en fonction de l'année de naissance est plus élevée pour les candidats de :

- Après 1996 52,5 %,
- 1989 50,3 %,
- 1990 48,9 %,
- 1988 48,1 %,
- 1991 47,9 %.

Cette proportion est plus faible pour les candidats de :

- Avant 1985 31,1 %,
 - 1985 43,6 %,
 - 1994 44,3 %.
- La répartition par ordre décroissant des filles en fonction de l'année de naissance est :
- 1993 19,4 %,
 - 1992 18,1 %,
 - 1994 15,4 %.
 - 1991 13,1 %.

Dans l'ensemble, l'association entre le genre et les taux de réussite est faible en fonction de l'année de naissance. Les tendances en faveur des garçons concernent :

- Avant 1985 RR = 1,7

- 1985 RR = 1,6
- 1988 RR = 1,6
- 1986 RR = 1,5
- 1990 RR = 1,4
- 1991 RR = 1,3
- 1992 RR = 1,3

La tendance est favorable aux filles pour les années :

- Après 1996 RR = 1,15
- 1996 RR = 1,12
- 1995 RR = 1,01

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est forte au niveau de certaines années de naissance. Notons que les filles n'ont pas eu de mentions pour les années 1985, 1986 et 1987.

Les garçons sont plus performants pour les années :

- 1989 RR = 11,3
- 1990 RR = 6,2
- 1992 RR = 2,9
- 1991 RR = 2,7
- 1993 RR = 2,2
- 1988 RR = 1,9

La tendance est faible et favorable aux garçons pour les années de naissance suivantes :

- 1994 RR = 1,6

- Après 1996 RR = 1,1

La tendance est favorable aux filles pour l'année 1996 RR = 1,4

En résumé,

- *La proportion des filles au baccalauréat reste encore faible par rapport à l'effectif des garçons. Plus de 53,9 % des inscrits sont des garçons.*
- *Les garçons sont mieux représentés dans tous les sous secteurs d'enseignement sauf le Privé confessionnel, dans les différentes académies (sauf Dakar et Rufisque) et séries (sauf les séries L'1, S2A et G) et enfin, dans les toutes les classes définies en fonction du nombre de candidatures ou de l'année de naissance (sauf les classes de candidats nés en 1989 et après 1996).*
- *Les filles sont beaucoup plus nombreuses, à l'inscription et à l'admission au Baccalauréat, dans les séries littéraires (80,1 % des filles à l'inscription et 72,6 % des filles admises sont dans les séries L).*
- *Les résultats des garçons sont meilleurs que ceux des filles dans toutes les académies (sauf à Kédougou), les séries (sauf LA, S1, S3 et T2), les classes définies en fonction du nombre de candidatures ou de l'année de naissance (sauf 1995, 1996 et après 1996).*
- *Par rapport aux performances, il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles dans les principaux sous-secteurs d'enseignement (sauf au niveau des individuels non encadrés), au niveau des séries (sauf G). Au niveau des académies, les garçons sont plus performants excepté Dakar. Ils sont également plus performants chez les candidats nés entre 1988 et 1995 et en fonction du nombre de candidature.*

7 RESULTATS DES CANDIDATS ETRANGERS

7.1 Inscriptions

- 704 candidats inscrits soit 0,6 % de l'ensemble des candidats inscrits au baccalauréat 2014,
- 35 nationalités étrangères ont été enregistrées dont 25 en Afrique, 6 en Europe, 3 en Asie et 1 en Amérique,
- 57,4 % des candidats sont ressortissants de pays de l'Afrique de l'Ouest, 25,8 % de l'Afrique centrale, 6,0 % de l'Afrique du nord ; 0,7 % de l'Afrique orientale et australe, 2,3 % de l'Amérique et 7,4 % de l'Europe ; 264 candidats soit 37,5 % des inscrits étrangers viennent des pays de l'UEMOA.
- L'essentiel des candidats proviennent de l'enseignement privé (Privé laïc : 53,8 %, Privé Confessionnel : 10,1 %) les individuels constituent 20,3 % des inscrits ;
- La quasi - totalité des candidats sont inscrits à Dakar (71,3 %),
- 54,0 % des inscrits sont dans les séries littéraires, 37,1 % dans les séries scientifiques et techniques et 8,9 % dans la série Techniques Quantitatives de Gestion et Economie (G).

7.2 Réussite

- Le taux de participation est de 95,6 %, le taux de réussite de 40,0 % soit 269 candidats admis. Ce taux est de 74,6 % au PRC, 53,2 % au niveau du Public et 36,3 % au PRL.
- Les admis sont ressortissants de 35 pays différents (25 en Afrique, 6 en Europe, 3 en Asie et 1 en Amérique),
- 54,6 % des admis sont ressortissants de l'Afrique occidentale, 23,8 % de l'Afrique centrale et 11,2 % de l'Europe,
- 90,7 % des admis sont des candidats officiels (PRL : 49,1 %, PRC : 19,7 % et Public : 21,9 %),
- 70,3 % des admis sont inscrits à Dakar et 5,6 % à Saint – Louis,
- 52,0 % des admis suivent les séries littéraires, 39,8 % les séries scientifiques et techniques et 8,2 % la série G.
- Pour les pays de l'UEMOA, sur 264 candidats inscrits, le taux de participation est de 95,1 %, le taux de réussite de 36,3 % soit 91 admis. Ce taux de réussite est de 76,9 % au PRC ; 36,8 % au niveau du Public et 32,0 % au PRL.

7.3 Mentions

- Les candidats étrangers ont obtenu 32 mentions Assez bien dont 16 mentions Assez bien pour les pays de l'UEMOA.

- 17 nationalités différentes ont été distinguées. L'Allemagne : 1 mention Assez bien ; la Belgique : 1 Assez bien ; le Bénin : 4 Assez Bien ; le Burkina Faso : 4 Assez bien ; la Centrafrique : 2 Bien et 1 Assez Bien ; le Congo : 2 Assez bien ; la Côte d'Ivoire : 4 Assez Bien ; les Etats Unis : 1 bien et 2 Assez bien ; la France : 1 Assez Bien ; le Gabon : 1 bien et 2 Assez bien ; la Gambie : 1 Assez bien ; la Guinée Conakry : 1 Bien et 4 Assez bien ; l'Italie : 1 Assez bien ; le Mali : 1 Assez bien ; le Niger : 1 bien et 1 Assez bien ; le Tchad : 1 Assez bien et le Togo ; 2 Assez bien.
- Seuls les candidats individuels n'ont pas obtenu de mention (PRC : 11 mentions Assez bien et 4 mentions Bien ; PRL : 8 mentions Assez bien et 2 Bien ; et Public : 13 mentions Assez bien.
- 7 mentions Assez bien reviennent à des candidats résidant à Saint Louis alors que les résidents à Dakar ont 5 mentions Bien et 17 mentions Assez bien.
- Les mentions sont réparties suivant les séries comme suit : 6 Assez bien en L'1 ; 8 Assez bien et 1 Bien en L2 ; 4 Bien et 13 Assez bien en S2 ; 1 Bien et 3 en S1 ; 1 Assez bien en T2 et 1 Bien en G.

7.4 Répartition des bacheliers de la session 2014 selon la nationalité

Afrique centrale (64) : Cameroun (19), Centrafrique (5), Congo Brazzaville (16), (Gabon (16), Guinée Equatoriale (2), Tchad (6);

Afrique occidentale (147) dont 91 pour les pays de l'UEMOA) : Bénin (15), Burkina Faso (14), Cap-Vert (1), Côte d'Ivoire (22), Gambie (7), Guinée Bissau (5), Guinée Conakry (47), Mali (14), Niger (8), Nigéria (1), Togo (13) ;

Autres pays d'Afrique (18) : Burundi (1), Madagascar (1), Mauritanie (14) ; Maroc (2);

Autres continents (40) : Allemagne (1), Autriche (1), Belgique (4), Espagne (2), France (21), Italie (1), Liban (1), USA (9).

8 CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS

8.1 Principe de calcul de l'indice d'excellence

L'objectif est de classer les Etablissements suivant l'excellence des résultats des candidats présentés au baccalauréat en utilisant **l'indice d'excellence**. Cet indice est transparent et facile à calculer à partir des paramètres disponibles à l'Office du Baccalauréat et au niveau des Etablissements.

Le principe retenu est de calculer, pour 100 candidats présentés par l'établissement, le nombre de points utiles (total des points obtenus par ceux qui sont admis) sur la base des mentions selon les hypothèses suivantes :

- Passable 1 point
- Assez bien 3 points
- Bien 5 points
- Très bien 7 points.

Toutefois, cet indice permet non seulement de classer l'ensemble des établissements autorisés ou non, selon l'excellence des candidats admis lors d'une session mais, également, de suivre, année après année, le parcours de ces établissements sur le chemin de l'excellence.

Cet indice ne permet pas de mettre en évidence le mérite de l'établissement en termes d'impact dans le système (nombre d'admis), d'efficacité (nombre d'admis par rapport à la subvention reçue) ou de performance dans l'exécution des directives ministérielles (promotion de la scolarisation des filles et de l'enseignement des sciences et techniques).

Le classement concerne **698** établissements dont 242 du Public (PU), 327 du Privé laïc (PRL), 14 du Privé confessionnel (PRC) et 115 établissements encadrant des individuels (EPI).

8.2 Répartition des établissements selon l'indice d'excellence

La détermination de l'indice d'excellence a montré que :

- Vingt-six (26) établissements ont un indice supérieur ou égal à 100 dont 4 au PU, 8 au PRC, 13 au PRL et 1 EPI. La taille moyenne de ces établissements est de 88 candidats alors que l'effectif le plus important est de 330.
- Cent vingt-cinq (125) établissements ont un indice supérieur ou égal à 50 et inférieur à 100 : 80 établissements au public, 32 au privé laïc, 4 au PRC et 9 établissements encadrant des individuels. Le nombre moyen de candidats par établissement est de 231. Seize (16) établissements ont des effectifs supérieurs à 500 dont deux (2) au-dessus de 1000.
- Cinq cent quarante-sept (547) établissements ont un indice strictement inférieur à 50 dont 158 du public, 282 du privé laïc, 2 au PRC et 105 établissements encadrant des individuels. La taille moyenne des établissements est de 143 candidats et celle des établissements publics de 137. Ce dernier groupe comprend 12 établissements dont la taille dépasse 500.

8.3 Indices d'excellence moyens des différents secteurs

L'indice moyen de la session 2014 est 34,8 contre 43,9 en 2013. L'indice moyen par secteur se présente comme suit :

- PRC	99,9
- PU	44,7
- PRL	29,7
- EPI	19,6

Cent soixante-douze (172) établissements officiels ont eu un indice d'excellence inférieur à celui des établissements encadrant des individuels soit vingt-trois (23) lycées, cent quarante-sept (147) établissements privés laïcs et deux (2) établissements privés confessionnel. Cent trente-sept (137) établissements officiels ont un indice inférieur à celui des individuels encadrés (indice = 18,2) dont dix-sept (17) lycées.

8.4 Classement des établissements

- Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est inférieur ou égal à 100 (384 établissements)

Etablissement	Indice
Maison d'Education Mariama BA, Gorée	345,2
Prytanée Militaire Charles Tchororé, Saint - Louis	241,9
Institution NOTRE DAME, rue Carde, Dakar	228,2
Lycée d'Excellence Privé Babacar BA	193,3
Collège Privé Yavuz Selim, Route de Ouakam, Dakar	166,3
Institut Islamique de Koki	153,3
Lycée d'Excellence Privé Aimé CESAIRE, Saint - Louis	151,1
Complexe Educatif Islamique Daroul Imane	141,4
Ecole Privée "Lycée d'Excellence Cheikh Hamidou Kane"	134,5
Ecole Privée "La Petite Ecole Bilingue", Dakar	130,8

- Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est compris entre 100 et 500 (273 établissements)

Etablissement	Indice
Cours Secondaire SACRE COEUR, Sicap Liberté 1, Dakar	151,1
Lycée Thierno Saïdou Nourou TALL de Dakar	136,7
Immaculée Conception, rue Pinet Laprade, Dakar	131,2
Cours Sainte Marie de Hann	120,4
Collège Saint Michel, Rue Paul Holl, Dakar	112,8
Ecole Privée Anne Marie JAVOUHEY, Route de Ouakam, Médina, Dakar	112,4
Saldia, Dakar	107,0
Collège SAINT GABRIEL de Thiès	103,7
Ecole Catholique Collège Saint Pierre	89,6

- **Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est supérieur à 500 (41 établissements)**

Etablissement	Indice
Lycée Seydina Limamou LAYE de Pikine	77,8
Lycee Technique Commercial DELAFOSSE de Dakar	68,4
Lycée de Mbacké	67,2
Lycée de Thiaroye	62,7
Lycée Moderne de Rufisque	61,0

- **Liste des établissements qui ont le plus progressé cette année**

Etablissement	Evolution de l'indice
Ecole Franco Arabe Serigne Bara NDIAYE, Touba NDIAYE, Louga	+ 88,9
Ecole Privée Malick Ben Anass, Mboro	+ 61,3
Institut Islamique de Dakar	+ 58,0
Ecole Privée Cheik Ahmadou MBACKE, Mékhé	+ 41,1
Ecole Privée Mous Ab Boun OUMAYER de Gate, Bambey	+ 37,9
Lycée de Hamady Ounaré	+ 37,7

- **Liste des établissements qui ont le plus régressé cette année**

Etablissement	Evolution de l'indice
Centre Cheikh Abdou Khadre MBACKE, Louga	- 95,3
Mikado	- 75,9
Cours Privés Serigne Modou Bousso Dieng MBACKE, Parcelles Assainies	- 63,8
Centre Cheikh Abdoulahad MBACKE de Saint Louis	- 57,8
Institution Sainte Jeanne D'ARC, Boulevard de la République, Dakar	- 54,7

Lycée Chérif Samsidine AIDARA de Vélingara

- 54,2

Il ressort de cet exercice que le taux élevé d'encadrement et le maintien de professeurs de qualité constituent des facteurs favorables à l'éclosion et au maintien de l'excellence dans les établissements publics.

CONCLUSION

L'Etat a déployé beaucoup d'efforts dans le système éducatif notamment dans l'élémentaire et ces efforts ont abouti à une augmentation considérable et continue des candidats au baccalauréat.

De plus on assiste également à un rééquilibrage de la répartition des candidats en faveur des Académies de l'intérieur du pays. Le poids de l'Académie de Dakar (y compris Pikine-Guédiawaye et Rufisque) sur ces effectifs a régulièrement baissé (passant de 35 % en 2013 à 33 % en 2014).

Le taux de réussite a diminué de -6,7% par rapport à 2013. Le taux de réussite a diminué par rapport à 2013 dans la plupart des académies avec une baisse qui dépasse 10 % dans les académies de Sédhiou (20 %), Tambacounda (16,1 %) et de Kédougou (11,9 %). Le Privé Confessionnel obtient toujours les meilleurs résultats au baccalauréat.

L'augmentation insignifiante, par rapport à 2013, du taux de réussite de la série G (+0,7 %) a été largement compensée par la baisse du taux des séries littéraires (-8,3 %) et des séries scientifiques et techniques (-1,6%). Malgré tout, la tyrannie des séries littéraires se poursuit et l'Ecole Sénégalaise continue, en grande partie, à former que des bacheliers littéraires (68,8 % en 2014).

Les jeunes ont encore réalisé les meilleurs résultats au Baccalauréat. Cette année, nous avons observé quatre-vingt-quinze (95) mentions au niveau des candidats individuels dont 69 pour la série L-AR.

Les filles sont beaucoup plus nombreuses, à l'inscription et à l'admission au Baccalauréat, dans les séries littéraires (80,2 % des filles à l'inscription et 72,6 % des filles admises sont dans les séries L).

Les candidats non Sénégalais représentent 0,6 % de l'effectif total. Ils représentent 35 nationalités dont 25 en Afrique, 6 en Europe, 3 en Asie et 1 en Amérique. Leur taux de réussite est 40,0 %.

L'indice d'excellence moyen de la session 2014 n'a pas évolué par rapport à 2013 (34,8 contre 43,3 en 2013). L'indice d'excellence moyen du privé confessionnel (99,9) est le double de celui du public (44,7).